

Les options au baccalauréat général en 2013 : très peu d'impact sur la réussite

■ À la session 2013, la moitié des candidats au baccalauréat général (54 %) ont présenté au moins une épreuve facultative. Les candidats choisissent majoritairement une seule option. Les arts dans la série L et l'histoire-géographie en S attirent le plus les candidats. L'éducation physique et sportive (EPS) et les langues vivantes sont également des matières fréquemment choisies en option. Grâce aux épreuves facultatives, la note finale au baccalauréat de ces candidats augmente en moyenne de 0,3 point. Toutefois, 10 % d'entre eux n'obtiennent aucun point supplémentaire. Sur les 175 600 candidats qui ont passé au moins une option, 35 900, soit deux sur dix, ont tiré profit de ces épreuves facultatives. Pour la moitié d'entre eux, les options ont permis d'obtenir une meilleure mention. Obtenir son baccalauréat grâce aux options reste très exceptionnel.

Caroline Iannone, Fanny Thomas

■ Les candidats au baccalauréat général peuvent choisir de s'inscrire à une ou deux épreuves facultatives en plus des épreuves obligatoires. S'ils obtiennent plus de 10 sur 20, ces options leur apporteront des points qui viendront s'ajouter à ceux obtenus grâce aux épreuves obligatoires. La première option compte double, voire triple s'il s'agit des langues et cultures de l'antiquité (LCA : latin ou grec). Ces points supplémentaires sont pris en compte pour l'obtention du diplôme ou d'une mention.

54 % des candidats au baccalauréat général présentent au moins une option

À la session 2013 du baccalauréat, 175 600 candidats se sont présentés à au moins une option, soit 54 % des candidats scolaires de la voie générale (**FIGURE 1**). À ces présents, il faut ajouter 12 200 candidats absents à au moins une épreuve facultative. Ils présentent majoritairement une seule option.

1 – Nombre d'options présentées par les candidats, selon leurs caractéristiques – Session 2013

		Total	% selon le nombre d'options présentées		
			Aucune	Une	Deux
Âge au baccalauréat	17 ans ou moins	19 893	32,2	42,0	25,8
	18 ans	235 329	43,0	41,5	15,5
	19 ans ou plus	70 064	60,1	33,7	6,2
Origine sociale	Très favorisée	122 423	38,9	42,1	19,0
	Favorisée	48 341	47,5	40,0	12,5
	Moyenne	81 302	49,7	39,1	11,2
Secteur	Défavorisée	73 220	52,8	37,0	10,1
	Public	252 305	48,0	39,0	13,0
	Privé	72 981	39,1	42,9	18,0
Section européenne ou orientale	Oui	38 973	1,8	46,0	52,2
	Non	286 313	52,0	39,1	8,9
Série	ES	104 469	59,6	33,7	6,8
	L	53 707	49,8	41,4	8,8
	S	167 110	36,3	43,3	20,4
Total		325 286	46,0	39,9	14,1

Champ : France métropolitaine et DOM - Candidats scolaires au baccalauréat général.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

Plus les candidats sont jeunes et plus ils présentent d'options, tout comme ceux d'origine sociale très favorisée. Les candidats scolarisés dans un lycée privé prennent aussi plus souvent et plus d'options.

Les candidats des sections européennes ou orientales, dont l'épreuve spécifique peut compter au titre d'une option, prennent presque tous au moins cette option. Ils choisissent plus fréquemment une deuxième option que les autres candidats. À la session 2013, près des deux tiers des candidats de la série S choisissent au moins une option. Ils n'étaient que la moitié en 2012 quand l'histoire-géographie ne faisait pas partie des épreuves facultatives. Les candidats de la série S présents aux épreuves terminales du baccalauréat en 2013 ont passé l'épreuve obligatoire d'histoire-géographie en fin de classe de première. Ils peuvent choisir de la passer également en épreuve facultative à la fin de la terminale. Si l'on ne tient pas compte de l'histoire-géographie, alors ce sont les candidats de la série L qui présentent le plus souvent et le plus d'options. Viennent ensuite les candidats de la série S, mais avec moins d'options qu'en ES.

Les arts et l'histoire-géographie sont les matières qui attirent le plus les candidats

Au total, plus de 221 500 épreuves facultatives ont été passées par 175 600 candidats au baccalauréat général 2013, que ce soit en première ou en deuxième option. Les arts et l'histoire-géographie sont les matières qui attirent le plus les candidats (plus de 25 % chacune) (FIGURE 2). Viennent ensuite les épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) et de langues vivantes, y compris l'évaluation spécifique dans les sections européennes ou orientales (plus de 15 % chacune). Ils sont nettement moins nombreux à se présenter en latin et encore moins en grec. La langue des signes française et les matières spécifiques aux établissements relevant du ministère en charge de l'agriculture (hippologie-équitation, pratiques sociales et culturelles) sont très rarement présentées. Les principales langues choisies en première ou deuxième option au baccalau-

2 – Le choix de la matière par les candidats - Session 2013

	Toutes séries	ES	L	S
Nombre de candidats qui présentent au moins 1 option	175 637	42 233	26 971	106 433
1 ^{re} ou 2 ^e option	Effectifs	%	%	%
Arts	49 276	28,1	30,9	58,6
Histoire-Géographie (1)	46 748	26,6	-	43,9
EPS	36 882	21,0	27,3	10,8
Évaluation spécifique, section européenne ou orientale	36 023	20,5	22,0	17,2
Au moins une langue vivante	29 223	16,6	26,7	17,6
Latin	18 244	10,4	7,6	9,8
Grec	3 789	2,2	1,4	2,9
Langue des signes française	402	0,2	0,3	0,3
Hippologie, équitation (1) (2)	281	0,2	-	0,3
Pratiques sociales culturelles (1) (2)	126	0,1	-	0,1

Lecture : 28,1 % des candidats qui présentent au moins une épreuve facultative ont choisi arts. Ils peuvent avoir choisi une autre option.

(1) Seuls les candidats de la série S peuvent présenter ces options.

(2) Épreuves correspondant à des enseignements assurés dans les établissements relevant du ministère de l'agriculture.

Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

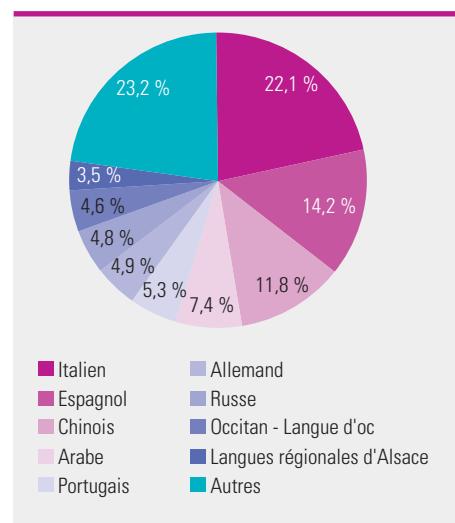
réat général 2013 sont l'italien, l'espagnol, le chinois, l'arabe, le portugais, l'allemand, le russe, la langue d'oc et les langues régionales d'Alsace. Elles représentent au total plus des trois quarts des épreuves de langue vivante passées (FIGURE 3). Au moins 1 000 candidats se sont présentés à chacune d'elles, et jusqu'à 6 500. À l'inverse, 20 langues sont choisies par moins de 50 candidats chacune. La liste des 62 langues étrangères ou régionales qui peuvent être choisies en épreuve facultative au baccalauréat général est arrêtée par décision ministérielle. La langue, étrangère, régionale ou ancienne, doit être différente de celles qui auront été présentées au titre des épreuves obligatoires.

La majorité des candidats présentant au moins une option ont choisi les arts en série L

En série S à la session 2013, l'histoire-géographie est l'option prédominante : près de la moitié des candidats ayant présenté au moins une épreuve facultative choisissent cette matière (FIGURE 2). Plus d'un quart des candidats de la série ES choisissent arts, EPS ou langue vivante.

Plus de la moitié des candidats au baccalauréat L ont choisi l'option arts. Il s'agit principalement des candidats de la spécialité « Arts », qui peuvent présenter leur enseignement de spécialité

3 – Langue choisie aux épreuves facultatives - Session 2013



Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative de langue vivante.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

en option facultative. Ils présentent rarement une autre option.

Les options de langue vivante et d'arts sont choisies plutôt par les filles et plutôt âgées, celles d'origine sociale défavorisée préférant la langue vivante tandis que celles d'origine sociale très favorisée se tournent plus souvent vers les arts.

L'option d'EPS est plutôt choisie par les garçons et plutôt dans le secteur public. Le latin et le grec sont des options choisies par des candidats plutôt en avance ou dans un établissement du secteur privé.

Un positionnement stratégique des options

Dans plus d'un cas sur deux, le latin, le grec et l'évaluation spécifique de section européenne ou orientale sont combinés avec une autre option (FIGURE 4). La prise en compte des résultats à l'évaluation spécifique de section européenne ou orientale au titre d'une épreuve facultative ne représente pas une épreuve supplémentaire pour le candidat. Cette option intervient plutôt en première position. Le latin et le grec sont presque exclusivement pris en première option, les points supérieurs à 10 obtenus étant alors triplés, alors qu'ils ne sont que multipliés par deux pour les autres options prises en première position. L'histoire-géographie est plus souvent prise seule, mais intervient plutôt en deuxième position quand elle est combinée à une autre option. Il en va de même

pour l'EPS. Par contre, les options d'arts et de langue vivante sont prises indifféremment en première et en deuxième position quand le candidat se présente à deux épreuves facultatives.

Deux candidats sur dix profitent des épreuves facultatives

Parmi les candidats ayant présenté au moins une option, 35 946, soit deux candidats sur dix, ont vu leur décision changée à l'issue des résultats du premier groupe grâce aux options (FIGURE 5). Les épreuves facultatives ont permis à 9 200 candidats d'être admis avec mention et à 19 400 d'obtenir une mention supérieure à celle qu'ils auraient eue autrement. L'impact des options sur la mention obtenue est d'autant plus fort que la mention est élevée : un candidat sur quatre reçu avec la mention « Très bien » doit ce résultat aux options qu'il a présentées,

tandis qu'un lauréat sur dix ayant obtenu la mention « Assez bien » l'a eue grâce aux épreuves facultatives (FIGURE 6).

En outre, 6 000 candidats, soit moins de 4 % de ceux ayant présenté des options, ont obtenu leur diplôme à l'issue du premier groupe grâce aux options. Sans celles-ci, ils auraient dû se présenter aux épreuves du second groupe. Les candidats qui obtiennent leur baccalauréat par le jeu des options sont très rares : 1 300 candidats ont, grâce aux options, pu se présenter aux épreuves du second groupe et parmi eux, seuls 500 les ont passées avec succès.

Que les épreuves facultatives leur aient ou non donné un « coup de pouce » pour obtenir une mention ou être admis, les candidats qui se présentent à des épreuves facultatives sont en général des élèves d'un bon niveau scolaire : 83 % des élèves qui ont obtenu la mention « Très bien » ont passé au moins une option, contre un tiers seulement des candidats qui ont été refusés dès le premier groupe.

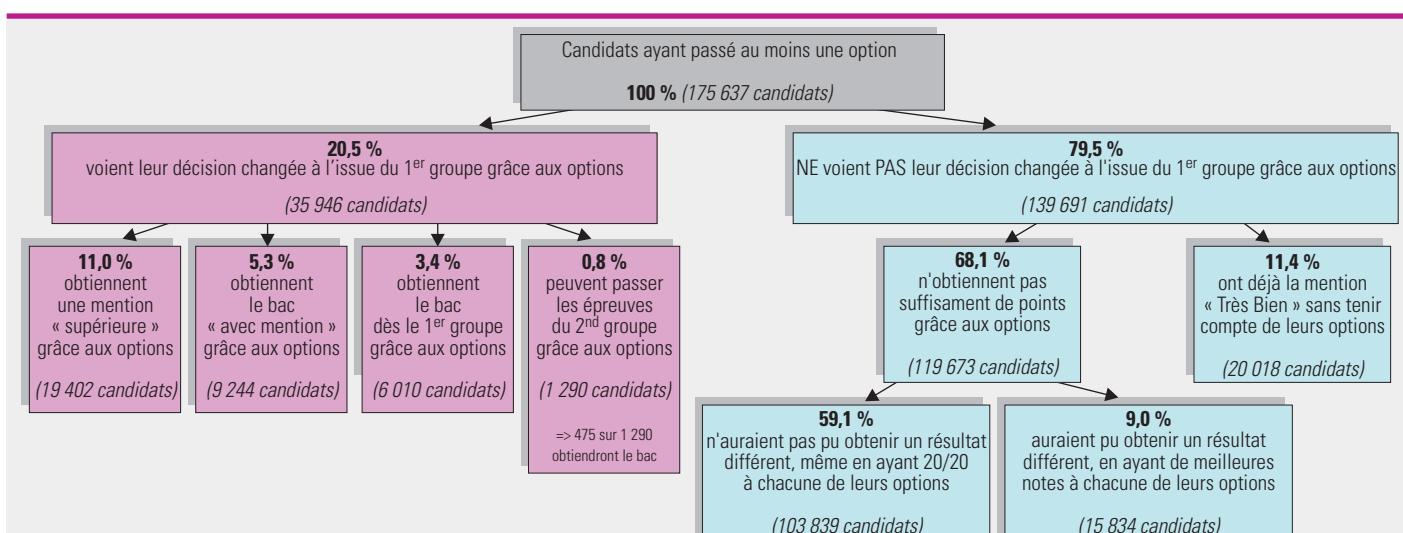
4 – Position de l'option selon la matière - Session 2013 (%)

	Une seule option	Deux options		Ensemble
		Première position	Deuxième position	
Arts	66,4	16,8	16,8	100,0
Histoire-géographie	57,1	17,1	25,8	100,0
EPS	63,6	15,1	21,3	100,0
Évaluation spécifique, section européenne ou orientale	48,1	20,3	31,6	100,0
Langue vivante	59,4	20,2	20,5	100,0
Latin ou grec	48,0	47,8	4,2	100,0

Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

5 – Impact des options sur les résultats au premier groupe - Session 2013



Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

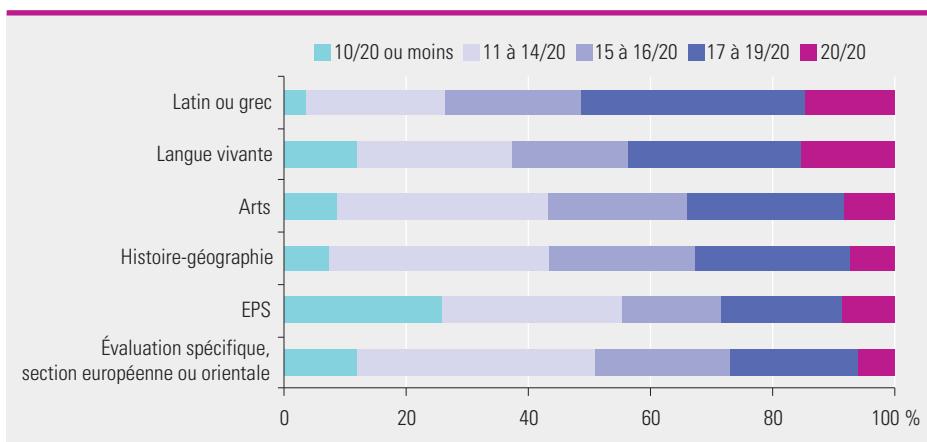
6 – Importance des options dans les résultats au premier groupe - Session 2013

	Ensemble des candidats	Candidats n'ayant pas passé d'option (%)	Candidats ayant passé au moins une option (%)	
			Total	...dont ceux pour qui la décision a changé
Admis avec mention	178 121	36,6	63,4	16,1
Très bien	34 765	17,2	82,8	25,2
Bien	56 243	33,6	66,4	18,9
Assez bien	87 113	46,2	53,8	10,6
Admis sans mention	93 350	55,0	45,0	6,4
Passe au deuxième groupe	42 575	60,3	39,7	3,0
Refusé	11 240	66,8	33,2	-

Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

7 – Notes obtenues aux principales épreuves facultatives passées par les candidats - Session 2013



Lecture : 15 % des candidats qui se présentent à l'épreuve facultative de latin ou grec obtiennent 20/20 ; ils sont moins de 5 % à avoir 10/20 ou moins.

Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

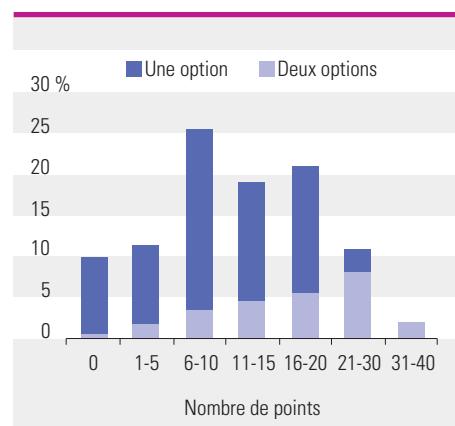
50 % des candidats obtiennent 17/20 ou plus (FIGURE 7). Ils sont même 15 % à obtenir 20/20. En arts, qui regroupent le plus grand nombre de candidats, ils réussissent dans neuf cas sur dix à avoir une note supérieure à 10. Ils sont un tiers à obtenir au moins 17/20. C'est en EPS que les résultats sont les moins bons : un quart des candidats obtient moins de 10/20. Ils sont toutefois plus d'un quart à obtenir au moins 17/20. Pour être admis, les candidats ont besoin d'obtenir entre 340 et 390 points selon les séries. Ils peuvent gagner, grâce aux épreuves facultatives, jusqu'à 40 points. Pour cela, il faut néanmoins qu'ils présentent deux options dont latin ou grec en première option et qu'ils obtiennent 20/20 à ces deux options. En réalité, ils sont moins de 1 % dans ce cas. À l'inverse, 10 % des candidats n'obtiennent aucun point, tandis que

25 % des candidats gagnent entre 6 et 10 points (FIGURE 8). Les candidats qui se présentent à deux options obtiennent le plus souvent entre 21 et 30 points.

Six candidats sur dix n'auraient de toute façon pas pu tirer bénéfice des options

Le gain apporté par les épreuves facultatives sur la moyenne reste assez modéré. Un candidat qui passe une option et obtient la note de 15/20 voit sa moyenne progresser de 0,3 point tandis qu'obtenir la note maximale de 20/20 à l'option qu'il présente lui apporterait selon les séries entre 0,5 et 0,6 point supplémentaire. Aussi, pour que les options soient avantageuses, les candidats doivent avoir une moyenne « sans option » suffisamment proche d'une moyenne

8 – Points supplémentaires obtenus grâce aux options par les candidats - Session 2013



Lecture : 10 % des candidats qui se présentent à au moins une épreuve facultative ne gagnent aucun point ; ils sont 25 % à obtenir entre 6 et 10 points.

Champ : France métropolitaine et DOM – Candidats scolaires au baccalauréat général qui présentent au moins une épreuve facultative.

Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean

« plancher » : 8/20 pour espérer passer les épreuves du deuxième groupe, 10/20 pour être admis dès le premier groupe, et 12/20, 14/20 ou 16/20 pour obtenir une mention. Dans six cas sur dix, les candidats ont une moyenne « sans option » trop loin de ces « planchers » pour espérer tirer avantage de leurs options (FIGURE 5). Même en obtenant 20/20 aux épreuves qu'ils présentent, ils n'auraient pas pu atteindre l'une de ces moyennes. En revanche, un candidat sur dix aurait pu voir sa décision changée en ayant de meilleures notes aux épreuves facultatives, sa moyenne étant suffisamment proche d'un des « planchers ». Enfin, un candidat sur dix a déjà la mention « Très bien » sans les points de ses options. Ces candidats recueillent pourtant le plus grand nombre de points grâce aux épreuves facultatives. Ils sont en proportion deux fois plus nombreux à se présenter à deux options plutôt qu'à une seule (46 % contre 26 % en moyenne) et obtiennent en moyenne la note de 17,1/20 aux épreuves facultatives qu'ils présentent. ■

en savoir plus

Voir résultats détaillés sur le site :
www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr